

Déclaration d'accessibilité – Site de FILEA

Engagement

FILEA s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site : <https://www.filea-formation.com>.

État de conformité

Le site est partiellement conforme au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA 4.1). Un plan d'action d'amélioration est en cours pour atteindre la conformité dans les meilleurs délais.

Contenus non accessibles

- Certaines images ne disposent pas d'alternatives textuelles.
- Certains contrastes de couleur sont insuffisants.
- Navigation clavier parfois limitée.
- Certains PDF ne sont pas accessibles aux lecteurs d'écran.

Actions en cours

- Sensibilisation des équipes internes à l'accessibilité numérique.
- Intégration progressive des bonnes pratiques RGAA.
- Audit d'accessibilité prévu au second semestre 2025.
- Refonte des documents PDF pour les rendre accessibles.

Contact

Pour tout signalement :

Email : contact@filea-formation.com

Téléphone : 03 88 15 58 68

Voies de recours

En cas de non-réponse, vous pouvez contacter le Défenseur des droits :

- <https://formulaire.defenseurdesdroits.fr>
- Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07

Situation au regard de la loi

En publiant cette déclaration, FILEA respecte la première étape de l'obligation légale d'accessibilité. Des actions supplémentaires sont en cours pour se mettre pleinement en conformité.